

L'objectif

La survenue de la pandémie du coronavirus a été un choc d'ampleur à l'échelle mondiale et les mesures de confinement prises au niveau national ont bouleversé nos équilibres. Rapidement, notre objectif a été de recenser les conséquences sur le milieu agricole et de pouvoir apporter aux exploitants des réponses pratiques pour faire face à cet aléa inédit. Cela s'est traduit par la mise en place réactive d'une organisation interne spécifique de gestion de crise.

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers

Le projet

Projet innovant à plus d'un titre :

- de par le caractère soudain et inédit de l'aléa
- de par les conséquences sur l'ensemble des dimensions de l'exploitation : déplacements professionnels, organisation du travail et gestion des salariés, recours aux mesures économiques, trésorerie, accès aux marchés,...
- de par l'organisation nécessaire qu'il a fallu déployer : c'est la première mobilisation d'«urgence» mise en place s'appuyant sur notre réseau régional
- de par les conditions de travail imposées par le confinement, nécessitant de nouveaux outils et modalités d'échanges

Une organisation régionale pour répondre aux agriculteurs sur l'ensemble des domaines impactés :

- 1 pilote, chef du projet « Covid 19 : plateforme d'appels »
- 1 plateforme téléphonique spécifique : 1 numéro d'appel identifié et largement communiqué (recueil des questions du terrain)
- 9 référents réalisant la veille et les synthèses dans son domaine de compétences, ressources au service des conseillers (interface R&D / conseillers)
- 20 conseillers de proximité mobilisés pour assurer les permanences téléphoniques (interface terrain / conseil)

Une organisation régionale pour assurer la veille et sa valorisation :

- Transfert des connaissances en interne :
 - production de notes de synthèse par thématique, consultables via le serveur
 - édition d'une note de veille Covid-19 hebdomadaire (veille macroéconomique)
 - point téléphonique hebdomadaire entre conseillers de la plateforme et référents assurant la veille pour mise à jour des connaissances
 - conférences téléphoniques entre organismes consulaires et la DIRECCTE
- Transfert de connaissances à l'externe :
 - en direct, via le numéro d'appels
 - publication des informations et mesures disponibles sur notre site Internet, mises à jour selon l'évolution de l'actualité

Une capitalisation d'expérience déjà dupliquée

Le schéma de fonctionnement mis en place à l'occasion de la gestion Covid-19 permet de capitaliser sur une expérience réussie de mobilisation régionale. Il a d'ailleurs déjà servi de modèle lors du déploiement fin 2020 du Plan de Relance national auquel les Chambres d'agriculture ont pu prendre part :

1 chef de projet / 1 référent par mesure / des conseillers en proximité des agriculteurs / des webinaires en interne / une communication large sur le Web

Une action
du PRDAR
financée par

Les chiffres clés

1 équipe dédiée mobilisant **30** collaborateurs au niveau régional

550 appels reçus sur la plateforme téléphonique

Top 1 en nombre de consultations de notre site Web

63 notes de veille « Covid-19 » (Inca Veille)

En image



En savoir plus

Le projet

Véronique DESAUNAI - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 70 25 23 - veronique.desaunais@normandie.chambagri.fr

L'action **AE05** « Stratégie et pilotage d'entreprise » du PRDAR Normand

Barbara LEBRUN - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 70 25 03 - barbara.lebrun@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr